

ADMINISTRATION COMMUNALE DE GREZ-DOICEAU

FORMULAIRE DE RECLAMATION

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

Domicilié(e) à

Agissant en tant que :

N° téléphone : Email :

Contre la taxe sur :

Dénomination de la taxe

Année d'exercice

N° de l'article de rôle

Exposé des faits et moyens :

.....
.....
.....
.....

Fait à le

Signature

Ce formulaire doit être renvoyé dans un délai d'un an à compter du troisième jour qui suit la date d'envoi de l'avertissement-extrait de rôle à l'adresse suivante :

**Collège communal,
Place Ernest Dubois, 1
1390 GREZ-DOICEAU**

Pour votre sécurité nous vous conseillons de renvoyer ce formulaire par recommandé ou de le déposer à l'administration communale contre accusé de réception.

Les informations obtenues sont utilisées, exploitées et traitées par et pour la Commune de Grez-Doiceau à des fins fiscales, dans le respect de la Charte Vie privée de la commune consultable à l'adresse internet : <https://www.grez-doiceau.be/macommune/informations-pratiques/rgpd-charte-vie-privee-1/rgpd-charte-vie-privee>. Pour connaître et exercer ses droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation des données collectées par le formulaire de déclaration, l'intéressé devra contacter le responsable DPO de la commune de Grez-Doiceau dpo@grez-doiceau.be. Conformément, à l'article art 35 §7 de l'arrêté du gouvernement wallon du 05 juillet 2007 portant le règlement général de la comptabilité communale (Moniteur belge, 22.08.2007), les livres et pièces justificatives sont conservés par la commune pendant 10 ans. *Par sa signature, le soussigné donne son consentement formel à cette utilisation.*